



[Visualiser la page source de l'article](#)

Les ambulanciers veulent davantage de reconnaissance

Santé

Rémunérés à peine plus que le smic, mais de plus en plus formés à l'urgence, les ambulanciers privés s'estiment mal considérés. Le métier manque de bras, ce qui pousse les principales fédérations du secteur à réagir.

Corinne Lange

Les ambulanciers sont sous tension. Ils étaient aux premières loges lorsqu'il a fallu prendre en charge les malades du Covid. Les ambulanciers transportent, brancardent, accompagnent les patients, leur apportent du réconfort, écoutent leurs douleurs...

Titulaire d'un diplôme d'État, ils font partie intégrante de la chaîne de soins. Et pourtant, « les ambulanciers sont toujours vus comme des chauffeurs de véhicules », déplorent Willie Roussel, patron des ambulances du même nom à Reims, tout comme Frédéric Coquet, chef d'entreprise à Vireux-Molhain dans les Ardennes.

Les oubliés du Ségur de la santé

« Aujourd'hui, on estime à 15000 le nombre d'ambulanciers privés qui sont à recruter », précise Frédéric Coquet, également vice-président national de la Chambre nationale des services d'ambulances. « Le regard sur le privé est loin d'être celui que l'on porte sur le service public et pourtant, nous sommes l'un des maillons de la chaîne de soins au même titre que les pompiers ou le Samu. » Un maillon indispensable mais un maillon oublié par le Ségur de la santé.

À chaque journée, ses missions. Que ce soit dans la Marne ou dans les Ardennes, elles s'organisent derrière trois écrans. Avant que les ambulanciers ne partent, il faut passer par la régulation au sein du site. Le régulateur reçoit des appels, gère les prises de rendez-vous, l'interface en ligne.

« Il y a un système de géolocalisation pour voir l'avancée des missions avec un capteur sur le véhicule et un sur le portable de l'ambulancier. En rouge sur l'écran, cela signifie que l'ambulance est à l'arrêt pour une prise en charge, et en vert qu'elle roule », explique-t-on à la régulation. Le temps est compté.

« Ce métier est difficile physiquement,

on y laisse notre santé mais il est tellement enrichissant humainement »

Nicolas, ambulancier dans les Ardennes

« On intervient toujours sur prescription d'un médecin », détaille Willie Roussel. Chaque mois, c'est près de 5000 factures qui sont traitées par sa comptable.

Alors quand le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, déclarait il y a quelques jours que les ambulanciers coûtent trop cher à la Sécurité sociale, les cadres de la CNSA sont sortis de leurs gonds.

Les sociétés d'ambulance ont décidé de réagir en rédigeant un plaidoyer en 20 points qu'ils ont remis aux parlementaires. « D'autant que nos ambulanciers ne se contentent pas de transporter un patient d'un point à un autre. Leurs compétences se sont développées en 2022 ; ils sont en capacité d'intervenir sur des situations d'urgence à la demande du 15. » Ce mardi 9 avril, en début d'après-midi, le régulateur des ambulances Roussel a déjà répondu à trois appels du Samu. Dans les Ardennes, la demande est plus accrue. « Nous sommes dans un secteur très rural, insiste Frédéric Coquet. Dans la Pointe des Ardennes, on se trouve à plus de 170 km du CHU de Reims. Près de 60 à 70 % de nos patients partent vers la Belgique, puisque nous sommes, par exemple, à une heure de Chimay. » Si à Reims, cinq véhicules sont électriques, c'est impossible à mettre en place dans les Ardennes.

Mais pour ces deux chefs d'entreprise, il est indispensable « de rendre attractif cette profession profondément humaine. » Frédéric Coquet a lui-même été ambulancier au sein de l'entreprise familiale qui compte aujourd'hui 120 salariés. « J'ai pratiqué une dizaine d'accouchements. »

Il garde en mémoire celui pratiqué un 21 août 2000 entre Fumay et Revin. « J'avais 24 ans, c'était le jour de mon anniversaire et je me trouvais avec mon beau-frère, également ambulancier. » Pour la future maman, il s'agissait du quatrième accouchement après trois filles. « Il était 23 h 30, il faisait nuit et chaud. On a sorti le brancard du véhicule et ça a été très vite. On se trouvait à quelques minutes à peine de l'hôpital. Après l'accouchement, j'ai déposé le bébé sur le ventre de la maman. Il s'agissait d'un garçon. Le plus beau, c'est que la famille réside dans mon village et que je croise le jeune homme très régulièrement. »

L'industrie automobile

Nicolas, un Vrignois de 33 ans, est salarié des ambulances Orillon à Floing (Ardennes) mais ce père de famille n'a pas toujours exercé la profession d'ambulancier. « J'y réfléchissais depuis quelques années et puis, le Covid a accéléré les choses. Je travaillais dans l'industrie automobile mais en tant qu'intérimaire donc rien de véritablement stable. » Avant de se jeter véritablement dans l'inconnu, Nicolas décide dans un premier temps de se former au métier d'auxiliaire ambulancier. « Je voulais déjà voir si j'étais capable de faire ce métier, d'être confronté à la maladie et à la douleur. » Entre 2021 et 2022, après l'obtention de son certificat, il travaille en tandem avec l'ambulancier diplômé d'État dans le véhicule. « En 2022, j'ai repris une formation d'ambulancier d'un an à Reims, en continu. » Avec un an de

recul, le trentenaire confie : « Je n'ai aucun regret. Alors oui, on est parfois confrontés à la mort mais c'est une profession extrêmement humaine. Et on fait de plus en plus d'interventions d'urgence que ce soit le jour ou la nuit. » Installé dans le Sedanais,

Nicolas s'attend un jour à être confronté à un accouchement, à assister une future maman dans l'urgence. « Avec la fermeture de la maternité de Sedan, cela arrivera bien un jour. » L'ambulancier confie que « ce métier est difficile physiquement, on y laisse notre santé mais il est tellement enrichissant humainement. »



Comme l'ensemble des ambulanciers du pays, les salariés des ambulances Roussel à Reims n'ont pas bénéficié du Ségur de la santé.

Stéphanie Jayet

Corinne Lange